

En 2020, on lâche rien!

Caramba ! Encore raté !

Ainsi donc, la stratégie de M. Macron a échoué. L'idée du gouvernement était pourtant simple : après 2 ans de palabres, annoncer les différents éléments de la réforme des retraites juste en décembre, pour que les réactions prévisibles s'épuisent pendant la période des fêtes et avoir les coudées franches en 2020 pour finaliser le recul social.

Pas de chance ! La détermination des grévistes et le soutien de l'opinion publique ont ruiné cette belle tactique.

Malgré les appels hypocrites à la trêve de Noël, la grève s'est poursuivie à la RATP, à la SNCF, elle continue dans les hôpitaux, services d'urgences, à Radio-France, elle s'est renforcée dans les ports et raffineries... Sans oublier les grévistes de l'Opéra de Paris qui ont enchanté la place de la Bastille par leur concert de lutte du 31 décembre.

Le déni de Macron

M. Macron se rassure comme il peut. Dans ses vœux aux Français, il fait mine d'être inflexible et confie au gouvernement la tâche de sauver son projet de retraite à points en discutant des concessions de détail à faire profession par profession. Déjà, les différents ministres ont fait savoir que le régime « universel » ne s'appliquerait pas aux policiers, aux militaires, et que des dispositions particulières resteraient en vigueur pour les routiers, les marins-pêcheurs, le personnel navigant de l'aviation

Le bel habillage de l'égalité et de l'universalité laisse la place à la simple réalité : l'objectif n°1 de la retraite à points, est juste de baisser les droits à la retraite du plus grand nombre, du public et du privé.

Public-privé, salariés-retraités



Manifestation Jeudi 9 janvier
à 14H à l'AXONE (Montbéliard)
60 ans ça suffit ! 64, non merci !

Nos bonnes résolutions pour 2020

- ➡ En 2020, nous ne voulons pas du travail jusqu'à 64 ans, alors que nos jeunes galèrent au chômage ou en intérim
- ➡ En 2020, nous ne voulons pas d'un calcul sur toute la carrière qui ferait baisser le montant des retraites, déjà bien trop basses.
- ➡ Nous refusons l'individualisation qui remet en cause les systèmes solidaires en cas de maladie, chômage, maternité, réversion
- ➡ Nous refusons que le montant de notre retraite soit tributaire de la valeur du point.
- ➡ Nous refusons d'être la génération qui sacrifie les droits des générations suivantes.
- ➡ Nous proposons de prendre l'argent là où il est, pour que chacun puisse vivre mieux !

En 2020, on lâche rien !

La face cachée de la réforme des retraites

La remise de la légion d'honneur par M. Macron au représentant de BlackRock en France a mis en lumière leur connivence et leur principal objectif : Affaiblir le système par répartition et développer la retraite par capitalisation pour ceux qui pourront se la payer.

Pour comprendre

Dans le système à points annoncé, le montant de salaire soumis à cotisations sera plafonné à 10 000 € mensuels, contre 27 000 € actuellement à l'ARRCO-AGIRC.

Bien sûr ce n'est pas chez l'artisan du coin que l'on trouve des salaires qui dépassent 10 000 €.

Les premiers gagnants seront donc les grandes entreprises qui ont ce genre de salariés (directeurs financiers, directeurs du personnel) dont elles paient actuellement 60 % de la cotisation (part employeur). PSA, Total et les entreprises du CAC 40 se frottent les mains de ce cadeau !

Bien entendu, les salariés concernés devront compléter leur future retraite en cotisant dans les régimes par capitalisation proposé par les banques et assurances privées.

Ce sont 4,5 milliards d'euros qui échapperaient ainsi chaque année au système solidaire pour se retrouver sur les marchés financiers ! On sabre le champagne chez AXA !

Vous avez dit déficit ?

Cette modification du plafond de cotisation a une 3^{ème} conséquence. Le système à points se verrait privé de ces 4,5 milliards € annuels de cotisations mais devra continuer à payer les retraités qui ont cotisé jusqu'à 27 000 € dans le système actuel ! et cela tant qu'ils seront en vie !

Le système devra donc continuer à payer les hautes retraites sans avoir les recettes correspondantes. D'après les calculs de l'ARRCO-AGIRC, ce changement de plafond provoquera sur 20 ans un trou de 70 milliards € !

Quand on nous dit qu'il faut changer de système pour éviter le soi-disant déficit du système actuel, c'est vraiment le grand enfumage !

Mais pas de souci, avec le système par points, il sera facile de faire payer les « petits » salariés et retraités en augmentant le prix d'achat du point (avec un même salaire on acquiert moins de points) ou en baissant sa valeur de service (ce à quoi le point donne droit en retraite).

Ce qu'on a fait ces dernières semaines

Le 17 décembre sur l'air d'Edith Piaf

♪ *Non, non d'un chien* ♪ *Non, pas de retraite à points* ♪

Avec 1600 personnes, la manifestation à Montbéliard a connu une affluence plus importante que le 10 décembre : un bon signe pour l'avenir !

Le point de départ à l'Axone et le parcours inhabituel ont eu pour effet de bloquer l'ensemble des rond-points de la zone du Pied des Gouttes, et de perturber la sortie de 16H à PSA

La prochaine fois, n'hésitez pas à laisser vos voitures sur les parkings de Leclerc ou de Décathlon !



Repas de fin d'année en chansons

Le 13 décembre, nous étions une quarantaine pour notre traditionnel repas de fin d'année, dans une ambiance fraternelle et chaleureuse.

Pour conclure cette année et la soirée dans la bonne humeur, nous avons poussé la chansonnette. Un beau moment !

Jeudi 9, samedi 11 janvier et la suite ...

La manifestation du **jeudi 9 janvier**, partira à **14H** de l'Axone (parking fromagerie)

Samedi 11 janvier, la manifestation partira à **14H** du Champ de Foire de Montbéliard.

Merci de faire passer ces informations à vos proches et à vos amis.

Pour annoncer et préparer ces actions, les distributions de tracts sont programmées par l'inersyndicale :

- Mercredi 8 janvier de 12H à 13H30 à Technoland
- Vendredi 10 janvier de 10H à 12H au Leclerc du Pied des Gouttes. Et de 13H à 14H30 devant le Géant Casino d'Exincourt.

Merci à celles et ceux qui pourront se joindre aux équipes sur place ou qui prendront des tracts pour leur secteur.



Jeudi 13 février au Foyer municipal d'Audincourt

Assemblée Générale annuelle de notre section syndicale

Chaque année, notre assemblée générale est l'occasion de se retrouver, de faire le bilan de nos actions de l'année écoulée, et de tracer des perspectives pour les mois à venir.

Dans une actualité chargée et revendicative, notre Assemblée Générale 2020 prend une importance toute particulière. Elle aura lieu :

Jeudi 13 février de 8H à 12H30 au Foyer municipal d'Audincourt

avec, nous l'espérons, nos invités (syndicat de Sochaux, UL, UD, UFR retraités multipro et EDF, CGT Hôpital, Association des victimes de l'amiante ...)

Comme à l'accoutumée, l'AG est suivie de l'apéro et d'un repas fraternel (participation 15 €)

Inscriptions pour l'AG

Merci d'appeler Bérénice (03 81 31 29 77) ou Bruno (06 07 59 57 73) avant le 1^{er} février pour dire :

- Si vous participez à l'AG
- Si vous participez au repas, avec ou sans conjoint (si oui, merci de faire parvenir votre règlement)
- Si vous souhaitez vous inscrire pour participer aux réunions mensuelles 2020 du collectif d'animation de la section.

Pour les syndiqués : vos timbres 2020

Les syndiqués qui reçoivent ce courrier par la poste trouveront dans cet envoi leurs timbres syndicaux pour l'année 2020. Comme l'an passé, le crédit d'impôt auquel vous avez droit doit faire l'objet d'un acompte de 60 % viré en janvier sur votre compte bancaire ou postal par l'administration fiscale, et le solde avant l'été.

Soyez remerciés et félicités puisque c'est grâce à votre cotisation que notre syndicat, notre section syndicale peuvent poursuivre le combat pour les droits des retraités actuels et futurs.

Nous présentons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Solidarité avec les grévistes

Cela fait un mois que des salariés de la SNCF, de la RATP sont en grève. Leur paie est proche de zéro. D'autres dans les ports ou les raffineries ont vu leurs salaires lourdement amputés.

Beaucoup d'entre nous ont fait la grève Peugeot de 1989 et savent que c'est grâce à la solidarité que l'on peut tenir et gagner. C'est le moment de montrer que nous n'avons pas oublié et que nous sommes solidaires d'un combat qui est aussi le notre.

Nous retraités, ne pouvons pas faire grève, mais nous pouvons les soutenir, en mettant un ou plusieurs jours de notre retraite dans la caisse de solidarité.

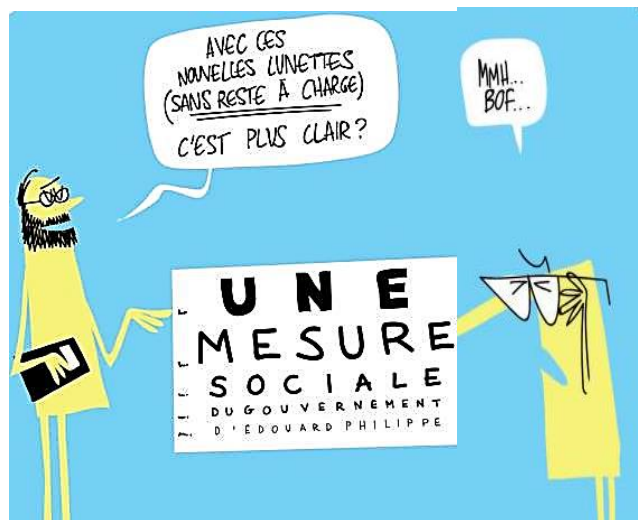
1) **Par carte bancaire sur internet** en suivant le lien : <https://www.leetchi.com/c/solidarite-cgt-mobilisation>

2) **Par chèque** à l'ordre de "Solidarité CGT Mobilisation" adressé à CGT Service comptabilité, 263 rue de Paris, 93100 Montreuil



Tarifs de la Mutuelle de Sochaux

Fin décembre, AON a envoyé un courrier aux adhérents de la Mutuelle de Sochaux pour les informer de l'augmentation des tarifs aa 1/1/2020.



Avec +4 % sur la MES et +5 % sur la MES+, les tarifs progressent plus vite que nos retraites, même si Malakoff et AON ont du renoncer aux + 13 % qu'ils voulaient imposer en juillet dernier.

Dans ce courrier, AON précise « *les pouvoirs publics ont mis en place le 100 % santé avec pour objectif de limiter le reste à charge sur l'optique, le dentaire et les audioprothèses. La mise en conformité de votre régime a pour conséquence une hausse des remboursements prévus ; ce qui nécessite une augmentation des cotisations* ».

Bien sûr, nous ne sommes pas naïfs et savons que AON et Malakoff en profitent pour charger la barque. Mais quand, dans ses vœux ; M. Macron se vante du « reste à charge zéro », on voit bien qui doit payer la note de cette « mesure sociale » !

A noter sur votre agenda

- **Mardi 7 janvier** : Réunion du collectif-retraités à 14H salle du 3 rue de Pontarlier à Sochaux
- **Mercredi 8 janvier** : de 12H à 14H distributions de tracts à Technoland
- **Jeudi 9 janvier** :
10H AG intersyndicale ouverte Centre social des Forges (Audincourt)
Manifestation à 14H Pied des Gouttes Montbéliard
A 22H35 sur France 3 : « A l'école de la CGT ».
- **Vendredi 10 janvier** : Tracts Leclerc et Géant Casino
- **Samedi 11 janvier** : Manifestation 14H Champ de Foire
- **Jeudi 30 janvier** : à 14 H Réunion du collectif-retraités
- **Jeudi 13 février** : Assemblée Générale 2020 de notre section syndicale au Foyer municipal d'Audincourt

